

ÉDITORIAL

RETRAITES : L'ENJEU DE LA COMMUNICATION !!



- Editorial : Retraites : l'enjeu de la communication !! Page 2
- Quel avenir pour la branche cuirs et peaux ? Page 3
- Grille salariale des-textiles naturels Page 3
- Des résultats en progression ! Page 4

DES RÉSULTATS EN PROGRESSION !

la CGT,
votre meilleur atout !



Retrouvez-nous
sur le site :

www.thc-cgt.fr

ÉDITORIAL

RETRAITES : L'ENJEU DE LA COMMUNICATION !!



Maurad RABHI,
Secrétaire général.

Il y a parfois des coïncidences qui laissent songeur, qui interrogent, voire même qui intriquent ! A quelques semaines d'intervalle du lancement par le gouvernement de la réforme systémique des retraites, le conseil d'orientation des retraites (COR) fait son mea culpa en publiant dans son rapport annuel de juin, une note qui laisserait apparaître que le financement des retraites se serait encore dégradé de quelques milliards d'euros. Pire, le système actuel des retraites, sans modification, demeurerait dans le rouge, même après... 2040. Cela peu paraître étonnant, d'autant plus qu'on nous rabâche à longueur de journée que l'économie française se porte mieux, que le chômage baisse et que la croissance augmente. En admettant que tous ces critères s'améliorent, le produit intérieur brut devrait aussi progresser ! Alors, pourquoi le rapport explique-t-il qu'il recule de 0,2 % ?

Sans aller jusqu'à remettre en cause les chiffres publiés sur les perspectives financières nécessaires à l'équilibre du régime des retraites, nous sommes en droit de nous interroger lorsque le COR se projette après les années 2040, alors que les économistes sont infichus de s'entendre sur l'évolution de l'économie à moins de 10 ans.

Dans tous les cas, ce rapport tombe à point pour confirmer la stratégie du gouvernement de vouloir réformer en profondeur le régime des retraites qu'on nous annonce moribond. La ficelle a la grosseur d'un câble ! C'est pourquoi nous ne devons pas perdre trop de temps dans

la longue consultation du Haut commissaire des retraites du gouvernement, Jean-Paul Delevoye. Nous devons nous atteler à informer, former et communiquer vers les salariés, les chômeurs, les retraités sur l'idée que la réforme en préparation n'est ni plus ni moins qu'une réforme visant à baisser fortement les pensions de retraite de manière automatique et dans des conditions incompréhensibles !!



QUEL AVENIR POUR LA BRANCHE CUIRS ET PEAUX ?

Dans un décret paru au Journal Officiel du 8 mai 2018, la ministre du Travail envisage de fusionner la convention collective nationale de l'industrie des cuirs et peaux avec la convention collective nationale des industries de la maroquinerie, articles de voyage, chasse, sellerie, gainerie et brachelets en cuir.

Si notre fédération n'y est pas opposée, elle a plutôt défendu auprès de la direction générale du travail, la création d'une convention collective

nationale autour de la filière cuir, c'est-à-dire maroquinerie, ganterie, chaussures, cuirs et peaux et cordonnerie.

Afin de garantir les avantages conventionnels de l'ensemble des salariés de ces secteurs, la fédération défend le principe d'annexes spécifiques à l'intérieur de la CCN Cuirs.

Nous allons, bien évidemment revenir sur ces modifications de périmètre à la rentrée et dès que l'avis de la direction générale du travail sera définitif pour toutes

les branches de moins de 5 000 salariés.

Nous allons regarder également pour mettre en place un collectif de travail composé par des camarades issus de ces secteurs.

GRILLE SALARIALE DES TEXTILES NATURELS



Une nouvelle grille salariale textile a été signée le 28 mars 2018 par toutes les organisations syndicales et applicable au 1er avril 2018.

Notre fédération a décidé de valider ce texte, car il permettra à tous les sala-

riés du textile d'augmenter de 1,3 % le salaire réel dans toutes les entreprises qui suivent uniquement l'évolution conventionnelle de branche.

Une augmentation des salaires minima de 1,3% de la grille ci-contre.

Vous trouverez le détail de l'accord sur le site fédéral : www.thc-cgt.fr

Niveau 1	1 506 €
Niveau 2	
. Echelon 1 :	1 509 €
. Echelon 2 :	1 514 €
. Echelon 3 :	1 520 €
Niveau 3	
. Echelon 1 :	1 520 €
. Echelon 2 :	1 525 €
. Echelon 3 :	1 535 €
Niveau 4	
. Echelon 1 :	1 535 €
. Echelon 2 :	1 586 €
. Echelon 3 :	1 657 €
Niveau 5	
. Echelon 1 :	1 657 €
. Echelon 2 :	1 719 €
. Echelon 3 :	1 842 €
Niveau 6	
. Echelon 1 ;	1 842 €
. Echelon 2 :	1 944 €
. Echelon 3 :	2101 €

DES RÉSULTATS EN PROGRESSION !

Dans plusieurs groupes de nos branches, les dernières élections professionnelles ont montré une progression significative de la CGT.

Tout d'abord, dans le groupe Barbier en Haute-Loire, la CGT a obtenu, à elle seule, 64 % des voix. Une progression de 13 % par rapport à ses dernières élections. Le travail syndical intense sur la dernière mandature a donc payé !

Dans les blanchisseries, chez Kalhyge aussi, plusieurs élections ont eu lieu. Partout la CGT a progressé. Les salariés de Faulquemont ont voté à 70 % pour la CGT,

ceux de Bourg-en-Bresse à 64 %, alors que la CGT n'existait pas dans cet établissement, enfin, à Marseille, c'est à 45 % pour la CGT.

Chez Hermès, c'est dans les établissements de Nontron, Montbron et St Junien où se sont déroulées les élections professionnelles. Les scores sont aussi intéressants pour la CGT : 60 %, 30 % et 50 %. Enfin, dans l'Aube, à France Teinture, la CGT atteint pour la première fois, la majorité à elle seule avec 60 % des voix.

Des résultats partout très encourageants pour notre

fédération. Sans tirer de conclusion hâtive, au-delà du travail syndical, cela pourrait venir aussi des dernières réformes du travail où le Code du travail va d'abord se construire dans l'entreprise. Les salariés voteraient alors pour le syndicat le plus combatif pour préserver leurs acquis. Dans tous les cas, bravo à l'ensemble des délégués CGT de ces entreprises qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour gagner ces élections !



Mensuel édité par la Fédération THC - 263. rue de Paris - Case 415 - 93514 MONTREUIL - Tél. 01 55 82 84 89 Fax 01 55 82 84 91 - Email : thc@cgt.fr

Directeur de publication: Maurad Rabhi -

Imprimerie ADDAX - Tél. 01.55.82.84.10 - N° de commission paritaire- 1218 S 06717 - Numéro ISSN : 0980 33 78

- Dépôt légal Juin 2018 - Prix 0,46 euro - 5 euros l'abonnement annuel